



GDS Bretagne vous souhaite UNE BELLE ANNÉE 2020 !

JAN.
2020
N°22



 **GDS**
Bretagne
L'action sanitaire ensemble

le Kiosk

Le magazine d'information de GDS Bretagne

LE DOSSIER p7-9

Une nouvelle approche du suivi
Paratuberculose par GDS Bretagne !

Farago Bretagne

La nouvelle offre
de services élevage **P6**

GDS Bretagne et vous

Carte des services 2020 :
Des nouveautés **P6**



SOMMAIRE

GDS Bretagne et vous ! P3-6

- ▼ Carte des services 2020 : des nouveautés...
- ▼ Proximité et réactivité au cœur de la nouvelle organisation des secteurs GDS Bretagne
- ▼ Carte des secteurs des conseillers
- ▼ Une nouvelle conseillère spécialisée, pour la section caprine
- ▼ L'agrément OVS de GDS Bretagne
- ▼ GDS Bretagne, certification ISO 9001
- ▼ Farago Bretagne, la nouvelle offre de services

LE DOSSIER P7-9

- ▼ Une nouvelle approche du suivi Paratuberculose par GDS Bretagne !

Vos rendez-vous P10

Bon plan P10

- ▼ Points de vigilance sur l'automatisation de l'hygiène de la traite

Initiative P11

- ▼ Les Z'Homnivores, et fiers de l'être !

En pratique P12-13

- ▼ Mesurer la qualité du colostrum
- ▼ Bâtiment d'élevage : nouvelles références...
- ▼ PROJET 2020 : Prévenir les risques inter-espèces
- ▼ Agrément Zoo-Sanitaire

C'est la saison pour les sections P14

Suivez-moi ! P15

- ▼ Virginie Denizot, une vétérinaire conseil GDS Bretagne au cœur de l'enquête...

ÉDITO



L'expression de besoins permettent à de nouveaux services de voir le jour !

Nous gardons pour objectif de répondre à vos besoins pour mieux vous satisfaire et renforcer nos réussites dans le domaine du sanitaire et de la santé !

Dans cette optique, de jeunes éleveurs élus se sont investis, avec nous, dans un groupe de travail visant à imaginer les services et le fonctionnement du GDS Bretagne de demain.

Elus, nous sommes à l'écoute dans chacune de nos rencontres avec les adhérents, comme par exemple à l'occasion des Réunions annuelles de zone en ce moment.

Venez nombreux y découvrir des sujets passionnants mais aussi poser vos questions, exprimer vos propositions et vos besoins auprès des élus locaux et régionaux qui vous représentent et des conseillers, animatrices du réseau GDS Bretagne qui vous accueillent. Vous pourrez également vous familiariser avec les offres INNOVAL.

Nous avons de grands projets en 2020.

- Développer l'offre de service INNOVAL en créant des offres de services innovantes qui associeront le meilleur des compétences techniques des trois entreprises (Bcel Ouest, Evolution, GDS Bretagne).
- Apporter une attention particulière aux éleveurs allaitants en identifiant clairement les services qui sont à leur disposition.
- Une nouvelle approche de la Paratuberculose dans les élevages. L'éleveur devient, avec son conseiller et son vétérinaire, acteur mais surtout décideur, car il optera pour la méthode la plus appropriée parmi celles qui lui seront proposées.

Une nouvelle approche responsable, pour l'adhérent comme pour GDS Bretagne, dans la maîtrise des moyens, pour permettre au plus grand nombre d'éleveurs de bénéficier des conseils et outils de maîtrise !

Fin janvier, vous recevrez votre carte des services... ils sont nombreux ! Consultez la, explorez la avec votre conseiller si nécessaire, conservez la... questionnez-nous si besoin, nous répondrons !

Dans l'actualité du Groupe GDS, vous noterez que Farago Bretagne recrute ! Vous êtes peut-être intéressé ? Contactez nous.

Je vous souhaite, à vous, vos proches et vos élevages une très belle année 2020... et surtout une excellente santé !

Thierry Le Druillennec
Président de GDS Bretagne

GDS Bretagne et vous !

Carte des services 2020 : des nouveautés

Les cartes de services de chaque section sont prêtes et vont être envoyées directement par courrier. Vous pourrez ainsi avoir « entre vos mains » tous les services auxquels vous avez accès !

Répondre à vos besoins d'éleveurs pour protéger et améliorer la santé des troupeaux est une condition indispensable pour faire progresser les performances techniques et économiques de vos élevages.

À l'écoute de vos besoins, de nouveaux services voient le jour !

Vous exprimez vos besoins... nous y répondons ! Voici quelques-unes des nouveautés pour 2020 que vous retrouverez dans votre carte de services.

SECTION BOVINE



- **BVD** > l'indemnisation des veaux IPI allaitant passe à 400€ (en niveau de cotisation 2 et 3)
- **Paratuberculose** > la délivrance d'une information ou d'un statut paratuberculose prise en charge à 100% pour tout éleveur volontaire et un nouveau plan de maîtrise de la maladie piloté par l'éleveur en fonction de ses contraintes et objectifs d'élevage.

Focus élevage allaitant !



Un conseil santé des veaux allaitant, âgés de 0 à 8 mois, a été adapté au contexte de ce type d'élevage. En effet, « par définition, pendant leurs premiers mois de vie, les veaux allaitants sont au contact du microbisme des bovins adultes. Avec l'appui de son conseiller, l'éleveur peut identifier et agir sur certains facteurs de risque spécifiques et notamment l'hygiène, la propreté des animaux et l'ambiance des bâtiments par exemple » précise Rémy Vermesse vétérinaire, référent élevage allaitant.

André Riou, éleveur de bovins allaitant et trésorier de GDS Bretagne ajoute « Le veau étant l'élément déterminant du revenu de l'éleveur allaitant, on comprend bien l'importance de cette action. Plus globalement les éleveurs allaitants doivent davantage utiliser les services de GDS Bretagne car tous peuvent leur être utiles. Il n'y a que 3 services vraiment spécifiques aux éleveurs laitiers ! n'hésitez pas appelez votre conseiller GDS ! »



Les offres Innoval > Les offres complémentaires Innoval sont disponibles en plus (pas intégrées) de l'offre de service GDS Bretagne.

LE PARAGE INNOVAL

Une équipe de plus de 10 pédicures bovins, diplômés de la SIL (Spécialisation d'Initiative Locale) au CFPPA (Le Rheu), peut intervenir individuellement ou simultanément dans tout type d'élevage.

Les interventions

- Le parage préventif de tout ou partie du troupeau au minimum une fois par an pour anticiper les boiteries.
- Le parage curatif de vos animaux.

À PARTIR
12€HT

LA PAIRE DE PATTES
(hors forfait déplacement et soins spécifiques)

LE CONSULTING INNOVAL

Des consultants en stratégie et alimentation accompagneront les éleveurs en fonction de leurs attentes et besoins rencontrés.

À PARTIR
3,5€HT
PAR 1000 L

POUR UN TROUPEAU
DE 100 VACHES
LAITIÈRES.
DEVIS PERSONNALISÉ
SUR DEMANDE.

iCownect

L'outil de gestion de troupeau.

Déjà 3800
éleveurs
utilisateurs

À PARTIR
8€HT



13 rue du Sabot - BP 28
22 440 Ploufragan
02 96 01 37 00
antenne.ploufragan@gds-bretagne.fr
www.gds-bretagne.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION > Thierry Le Druillennec - DIRECTEUR DE LA RÉDACTION > Stéphane Jeuland
RÉDACTEUR EN CHEF > Johann Guernonprez - COORDINATION DE LA RÉDACTION > Johann Guernonprez -
COMITÉ DE RÉDACTION > Johann Guernonprez / Anne Rebours - ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO > Rémi Bonnafis
Coralie Chaumery / Marie Conradt / Alain Joly / Yves Layec / Daniel Le Clainche / Félix Mahé - CONCEPTION ET
RÉALISATION > A l'encre bleue - CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES > GDS Bretagne / Pixabay IMPRESSION >
Imprimeur Hautes Vilaine - ROUTAGE > SOTIAF - DÉPÔT ISSN > 2264-6353

GDS Bretagne et vous !

NOUVEAU

Proximité et réactivité au cœur de la nouvelle organisation des secteurs GDS Bretagne

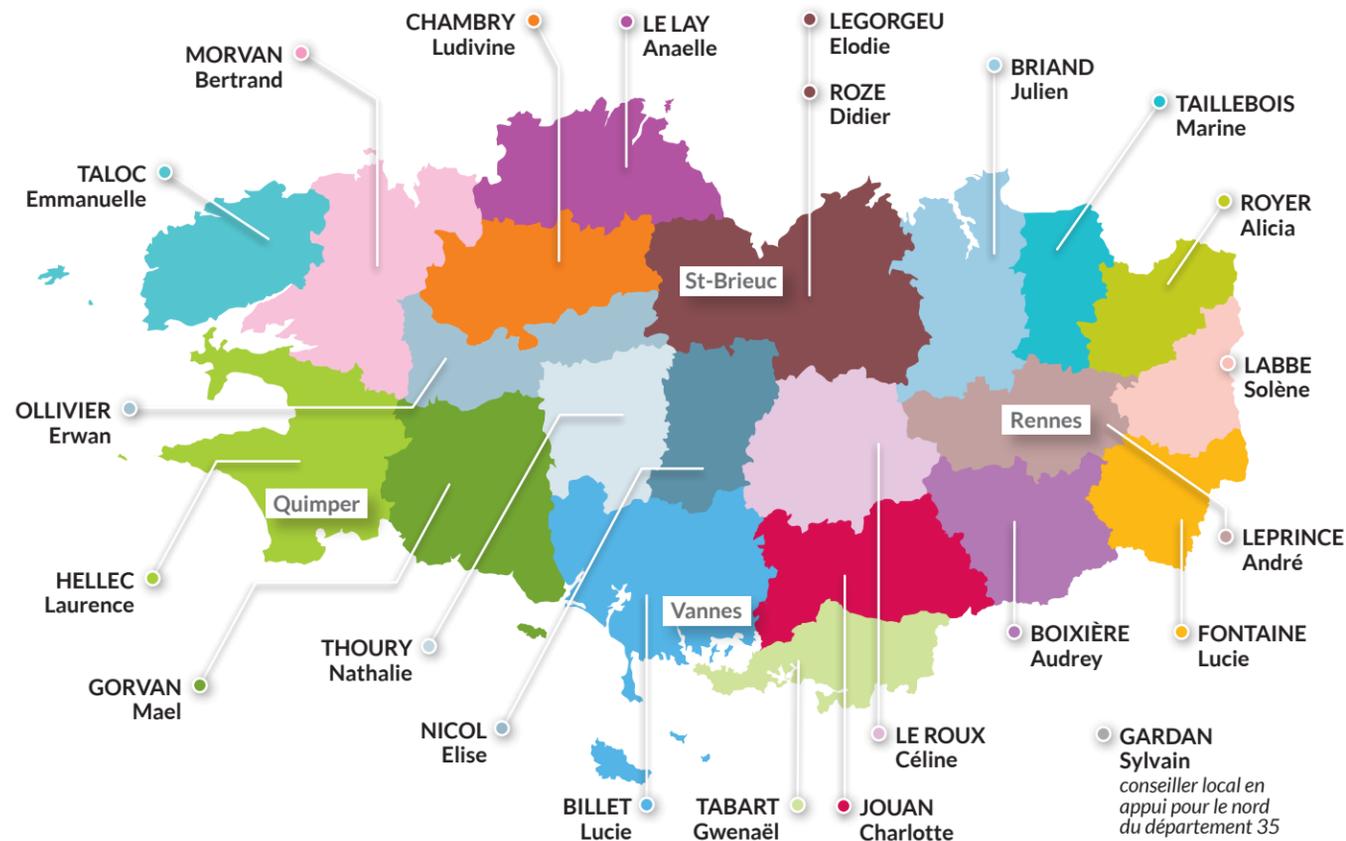
Afin de placer l'éleveur toujours plus au centre de nos préoccupations, les secteurs des conseillers locaux ont évolué pour constituer la base d'une nouvelle organisation GDS Bretagne plus performante pour répondre aux besoins de nos adhérents. Alban Barbé, Responsable des conseillers GDS Bretagne nous explique :

« GDS Bretagne souhaitait atteindre plusieurs objectifs : répondre plus efficacement et plus rapidement aux demandes des éleveurs, renouer avec la proximité entre GDS Bretagne et ses adhérents et rendre plus visible les collaborateurs GDS Bretagne en lien avec les éleveurs au quotidien (assistantes, conseillers, référents techniques et le pôle adhérent). Après un état des lieux approfondis de notre fonctionnement, nous avons procédé à une évolution des secteurs des conseillers afin de rééquilibrer le nombre d'élevages suivis par chaque conseiller. Ainsi, tous les élevages seront susceptibles d'être vus au même rythme par chacun des conseillers. Cette évolution des secteurs constitue désormais la base de notre fonctionnement. Chaque assistante technique, référent technique ou conseiller spécialisé est rattaché à un groupe de secteurs de conseillers locaux. De véritables équipes sont ainsi constituées où la complémentarité et la



proximité permettent de faciliter les échanges et donc de répondre plus efficacement aux besoins éleveurs. Chacun de nos adhérents a ensuite reçu une carte avec la photo et le contact de son conseiller local GDS Bretagne. »

Carte des secteurs des conseillers



Une nouvelle conseillère spécialisée, pour la section caprine !

Nina Belarbre, déjà conseillère spécialisée sur les questions de techniques, d'hygiène de traite, de protection électrique et d'ambiance des bâtiments d'élevage pour les adhérents de la section bovine, interviendra prochainement dans les élevages caprins.

Dès 2020 elle assurera la visite annuelle des adhérents de la section caprine et pourra mettre à leur profit son expérience et ses connaissances techniques en production laitière et bâtiment d'élevages.

Franck Merel Président de la section caprine confirme, « c'est un choix des élus de la section de renforcer l'appui terrain des éleveurs. Nous voulons donner aux producteurs de lait de chèvre l'appui technique dont ils ont besoin pour optimiser leurs pratiques d'hygiène et de prévention. C'est un levier important de notre efficacité technique et d'amélioration de notre revenu ! ». Rendez-vous en élevage !

François Guillaume
Vétérinaire, référent technique
caprins/ovins

Nina Belarbre
Nouvelle conseillère spécialisée
caprins

Franck Merel
Éleveur, président de la section
caprine



L'agrément OVS de GDS Bretagne est reconduit pour 5 ans à partir du 1^{er} janvier 2020

C'est officiel depuis le 19 décembre 2019, un arrêté (AGRG1936658A) portant la reconnaissance des organismes à vocation sanitaire, accorde à GDS Bretagne la délégation des missions de prophylaxie animale pour une nouvelle période de 5 ans.

Cette reconnaissance régionale conforte la confiance que l'Etat nous accorde sur des actions que nous menons en Bretagne avec une rigueur exemplaire. Toujours force de proposition dans l'amélioration des méthodes mises en place, GDS Bretagne compte également sur le haut niveau sanitaire dont jouit notre région depuis plusieurs années.

Encore une fois, c'est à l'ensemble des GDS de France que l'Etat fait confiance pour une mission qui est autre que la colonne vertébrale de nos associations.

GDS Bretagne : 1^{er} GDS régional certifié ISO 9001

Le 6 décembre 2019 GDS Bretagne a obtenu sa certification ISO 9001, une première pour un GDS régional d'autant qu'elle couvre les 7 sections, le pôle formation et la certification COFRAC nécessaire à l'agrément OVS.

L'amélioration continue de son dispositif pour répondre toujours mieux aux besoins des éleveurs, la recherche de toujours plus d'efficacité dans chacune de ses activités et actions, mais aussi l'assurance de la pérennité de son retour technique et financier à l'éleveur, ont conduit GDS Bretagne à s'inscrire dans une démarche qualité exigeante mais nécessaire. Cet agrément confère à GDS Bretagne la reconnaissance de son statut d'Organisme à Vocation Sanitaire pour la santé animale et vous assure d'avoir à vos côtés le partenaire santé privilégié.

LE RENDEZ-VOUS LOCAL ANNUEL
DES ADHÉRENTS
DÉCEMBRE 2019 - FÉVRIER 2020

LES IDÉES REÇUES

RENARDS, PIGEONS,
RAGONDINS... la faune sauvage
transmet-elle des maladies ?

EN LIEN AVEC
AU SERVICE DU VIVANT
GDS | FREDON | FDGDON

...et aussi
LE MATIN
LES ACTUS DE
VOTRE ZONE,
LES ACTUS
DE GDS BRETAGNE

L'APRÈS-MIDI
selon votre zone
ATELIER TECHNIQUE
OU VISITE D'ÉLEVAGE OU D'ENTREPRISE

TOUS LES DÉTAILS DE VOTRE RÉUNION SUR LE SITE
www.gds-bretagne.fr/espace-eleveur

GDS
Bretagne
Capital pour votre élevage

Farago Bretagne, la nouvelle offre de services élevage !

Le réflexe biosécurité c'est la tranquillité assurée !



dératisation

désinfection

désinsectisation



5 OFFRES POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS



- ▶ La dératisation
- ▶ Un nombre de passage annuel au moins égal à 3
- ▶ Une réintervention en cas d'infestation
- ▶ La fourniture de produit d'appoint
- ▶ La fourniture d'un plan de localisation

Le suivi de la consommation poste par poste, l'appâtage non permanent, l'accès à la gestion de votre suivi sur l'extranet Farago Bretagne ou la désinsectisation viennent selon les cas étoffer les offres les plus complètes.

L'utilisation de méthodes de lutte alternatives (ex : piégeage mécanique) caractérise l'offre verte.

« Nous adaptions nos prestations aux besoins des clients qui sont les éleveurs. Les offres ont été préparées pour y répondre ! » indique Philippe Bretin, directeur de Farago Bretagne. « En particulier sur l'Ille-et-Vilaine, nous avons beaucoup de demandes et nous devons recruter pour faire face. Alors si vous connaissez quelqu'un qui pourrait être intéressé par un travail très utile, concret, au service du maintien des bonnes conditions d'hygiène dans les élevages, et qui aime le relationnel avec les agriculteurs ; contactez-nous ! »



POUR PLUS D'INFOS, CONTACTEZ-NOUS

- ▶ ANTENNE DU 29 > T 02 98 95 97 16
- ▶ ANTENNE DU 22 > T 02 96 01 37 96
- ▶ ANTENNE DU 35 > T 02 23 48 25 00
- ▶ ANTENNE DU 56 > T 02 97 61 80 80

Farago Bretagne recrute en Ille-et-Vilaine !



VOUS RECHERCHEZ...
de l'action, de l'autonomie,
du contact avec les agriculteurs...

VOUS AIMEZ...
le travail technique, précis
et en extérieur ?

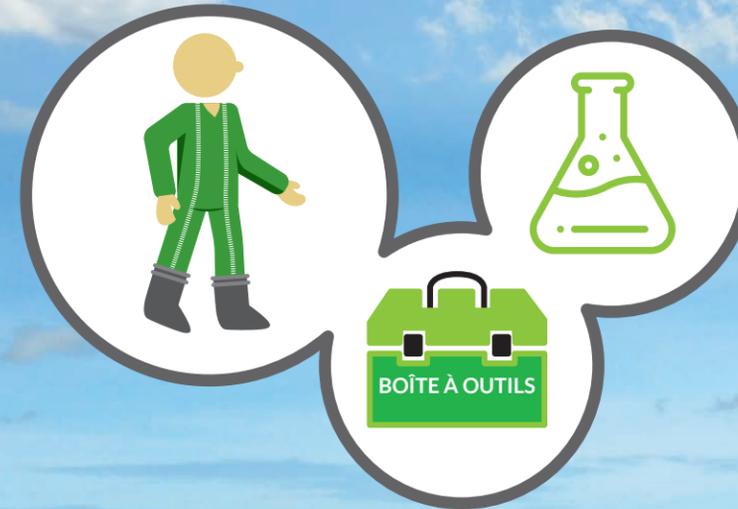
**REJOIGNEZ L'ÉQUIPE DES
TECHNICIENS DE FARAGO BRETAGNE
SUR L'ILLE-ET-VILAINE !**

Expérience / Solutions sur mesure / des produits
de qualité / une équipe engagée à vos côtés !



RETROUVEZ TOUTES LES OFFRES SUR www.farago-bretagne.fr

LE DOSSIER



Une nouvelle approche du suivi Paratuberculose par GDS Bretagne !

Début 2020, GDS Bretagne lance un nouveau suivi de la paratuberculose. Celui-ci remplace le plan existant. Comment s'articule ce nouveau dispositif ? Quel est l'objectif de cette évolution ? Quels bénéfices pour les éleveurs ? Toutes les réponses dans ce dossier.

« Avec la mise en place du statut Paratuberculose, les mouvements d'animaux seront mieux sécurisés. »

Antoine Le Bianic, éleveur

Dossier réalisé par
Alain Joly et Anne Rebours

Début 2020, GDS Bretagne lance un nouveau suivi de la paratuberculose. Celui-ci qui remplace le plan existant. Comment s'articule ce nouveau dispositif ? Quel est l'objectif de cette évolution ? Quels bénéfices pour les éleveurs ? Toutes les réponses dans ce dossier.

Aujourd'hui en Bretagne, 60 % des élevages bovins ont une présence de Paratuberculose.

Il était donc important pour GDS Bretagne de faire évoluer son dispositif pour maîtriser davantage la maladie sur le territoire et limiter les contaminations.

Pour cela GDS Bretagne a mis au point une nouvelle approche basée sur la prévention qui pourra conjuguer deux moyens complémentaires : la délivrance de statuts Paratuberculose, et « une boîte à outils de suivi » pour l'éleveur.

Un statut de troupeau « Paratuberculose »

Tout élevage volontaire pourra se voir délivrer un statut paratuberculose sur la base d'analyses annuelles qui seront prises en charge à 100% par GDS Bretagne.

Les éleveurs producteurs de veaux susceptibles de rentrer dans des centres de sélection (en contrat avec Evolution par exemple) ou les éleveurs qui vendent beaucoup d'animaux sont susceptibles d'être les premiers intéressés par ce dispositif.

Les troupeaux indemnes pourront ainsi obtenir un certificat « d'élevage présumé indemne » permettant de valoriser les animaux vendus. Aux élevages ayant un résultat défavorable un suivi de la maladie et de la gestion des ventes sera proposé, libre à l'éleveur de l'accepter.

En 2020, un suivi choisi et personnalisé pour tout élevage volontaire qui est infecté!

C'est avec l'aide du conseiller que les élevages infectés (avec un statut paratuberculose défavorable ou avec un cas clinique) ou souhaitant tout simplement un suivi pourront choisir de construire un plan pour maîtriser ou prévenir la maladie.

Alors que jusqu'à présent le protocole technique uniforme était à respecter à la lettre, en 2020, l'éleveur choisira librement lui-même les outils qu'il veut mettre en place et les moyens qu'il souhaite y consacrer (temps et financement) en fonction de ses objectifs et de ses contraintes d'élevage. L'éleveur est le décideur et le conseiller, guide l'éleveur. Dans ce nouveau suivi, l'accompagnement de GDS Bretagne sera désormais uniquement technique.

NB : Les éleveurs déjà en plan de maîtrise Paratuberculose (avant le 01/01/2020) pourront choisir de passer sur le nouveau suivi 2020.

PAROLE D'EXPERT

> Alain Joly Vétérinaire conseil GDS Bretagne, référent Paratuberculose



Mieux vaut connaître le statut de tous les élevages et de tous les accompagner !

« Jusqu'à présent seulement 10% des élevages ayant des cas cliniques étaient connus : or ceux qui ne connaissaient pas leur statut ou qui le connaissaient mais sans le divulguer pouvaient commercialiser des animaux sans garanties et donc potentiellement contaminés. Cela constitue un risque majeur pour la propagation de la maladie. Il vaut donc mieux connaître le statut de tous les élevages et les accompagner tous : ceux dont le statut est favorable en attestant les mouvements d'animaux, et ceux dont le statut est défavorable en les accompagnant techniquement dans la gestion de la maladie.

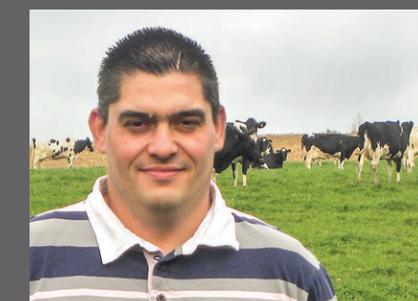
La nouveauté de ce protocole est de pouvoir mettre à disposition des éleveurs un panel d'outils adapté à leur situation d'élevage. En effet, un éleveur laitier qui peut accepter de vivre avec un peu de Paratuberculose ne va pas opter pour les mêmes outils qu'un éleveur dont l'élevage est infecté et qui veut à tout prix commercialiser des bovins. Il en va de même pour les éleveurs qui font de la génétique. Grâce à la connaissance de son statut, il sera par exemple intéressant pour un éleveur laitier de repérer les vaches positives dans son troupeau, à l'aide d'une analyse individuelle (lait ou sang), et d'inclure ce résultat dans la gestion de son troupeau comme motif de réforme pour continuer de remplir son quota de lait mais aussi pour anticiper de futurs cas cliniques. Pour les vendeurs avec un statut défavorable le défi sera d'accélérer l'assainissement Paratuberculose en utilisant des outils

comme le dépistage plus fréquent et le dépistage ciblé sur les animaux prêts à la vente pour ne pas vendre d'animaux infectés et sécuriser les acheteurs. Enfin, les éleveurs faisant de la génomique et ayant un statut défavorable, vont pouvoir utiliser les résultats de la génomique pour une gestion différente des animaux en fonction de leur sensibilité ou de leur résistance à la paratuberculose. Dans des cas bien particuliers, le recours à la vaccination pourra également s'avérer utile ».

TÉMOIGNAGE

ANTOINE LE BIANIC
éleveur et membre du bureau et Président du comité territorial 22 GDS Bretagne

«La paratuberculose continue de progresser en Bretagne c'est un fait. Certes on ne peut pas l'éradiquer mais on peut la maîtriser et pour cela l'ancien dispositif n'était pas assez efficace, il a fallu le faire évoluer. La responsabilité et l'engagement de l'éleveur seront des facteurs essentiels pour améliorer la prévention et valoriser ce nouveau suivi.

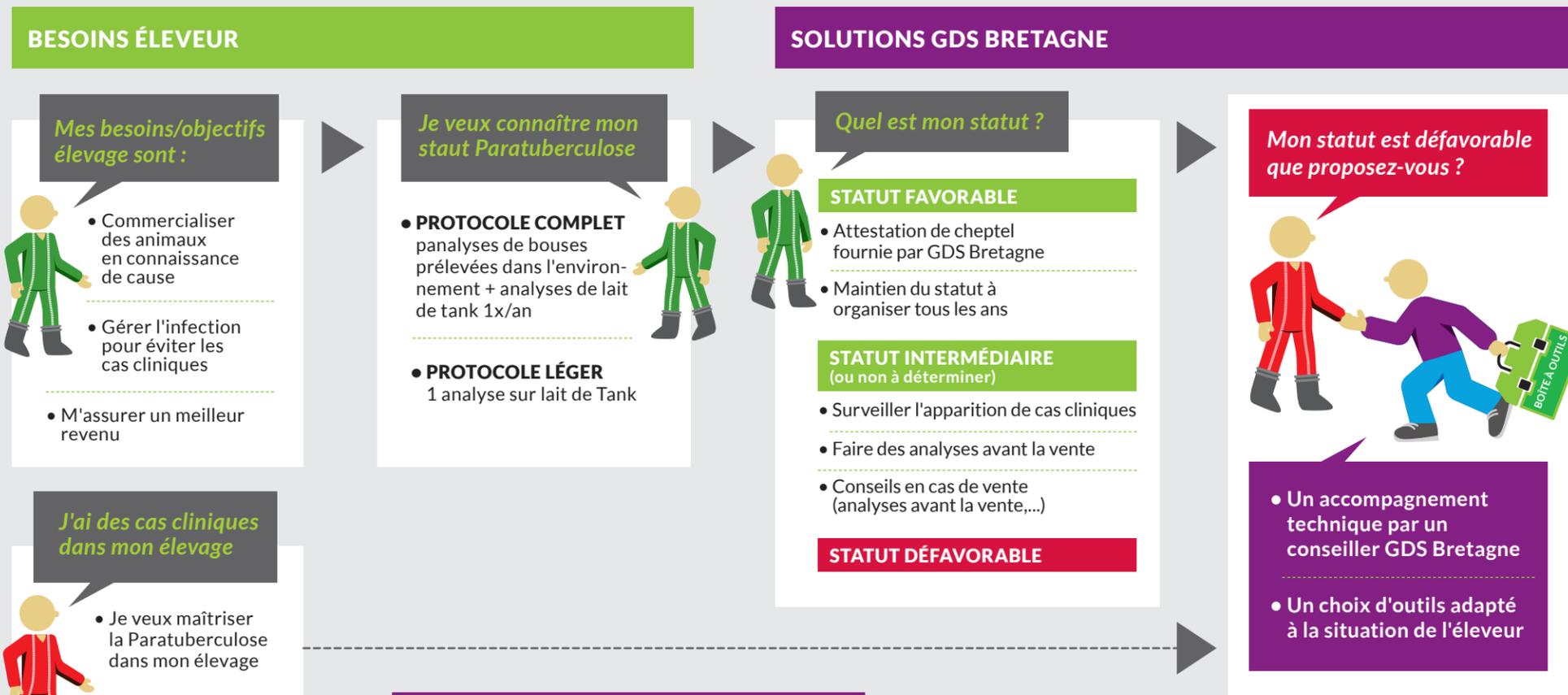


En effet, alors que GDS Bretagne proposera les outils, c'est l'éleveur qui choisira ceux qu'ils souhaitent utiliser. GDS Bretagne l'aidera à prendre ses décisions et le conseillera mais n'indemnifiera plus les bovins réformés. Avec la mise en place du statut paratuberculose, les mouvements d'animaux seront mieux sécurisés. De plus, si l'éleveur vendeur obtient un statut favorable, le

« ...GDS Bretagne proposera les outils, c'est l'éleveur qui choisira ceux qu'ils souhaitent utiliser. »

certificat délivré par GDS Bretagne " cheptel présumé indemne de Paratuberculose" est un élément qu'il va pouvoir valoriser dans la transaction. Pour ceux dont le statut est défavorable, un accompagnement adapté pourra être mis en place pour maîtriser la maladie dans l'élevage. Pour les élevages laitiers, quand on sait que la présence de la bactérie responsable de la paratuberculose dans un élevage entraîne une baisse du niveau de production de 2 à 5 % alors que ce sont les derniers litres de lait qui font le revenu, repérer les animaux infectés dans le cadre du dispositif a un réel intérêt économique".

> ARTICULATION DU NOUVEAU DISPOSITIF PARATUBERCULOSE



POUR + D'INFOS CONTACTEZ VOTRE ANTENNE GDS

ANTENNE 22 T 02 96 01 37 00 • ANTENNE 29 T 02 98 95 42 22 • ANTENNE 35 T 02 23 48 26 00 • ANTENNE 56 T 02 97 63 09 09

La boîte à outils du nouveau suivi paratuberculose

- ▶ Protéger les jeunes de l'infection (audit des conditions d'élevage des veaux)
- ▶ Repérer les animaux contagieux : analyses (sang, lait, bouse)
- ▶ Renforcer la résistance des animaux (Vaccination, génomique)
- ▶ Maîtriser le renouvellement (sexage)
- ▶ Maîtriser les risques (alimentation, épandages)

RENDEZ-VOUS LOCAL ANNUEL DES ADHÉRENTS



CÔTES D'ARMOR

- Zone de Dinan-Evran-Plélan > 10/12/2019
- Zone de Lamballe-Moncontour-Jugon > 12/12/2019
- Zone de la Côte d'Emeraude > 19/12/2019
- Zone de Broons-Caulnes > 9/01/2020
- Zone Ouest Armor > 14/01/2020
- Zone de Collinée-Merdrignac-Plouguenast > 16/01/2020
- Zone de Plestin-Plouaret > 21/01/2020
- Zone du Trégor-Goélo > 23/01/2020
- Zone de Guingamp > 28/01/2020
- Zone de La Chêze-Loudéac > 30/01/2020
- Zone de Callac-Maël Carhaix > 4/02/2020
- Zone de Gouarec-St Nicolas-Rostrenen > 6/02/2020
- Zone de Corlay-Mur-Uzel > 11/02/2020

FINISTÈRE

- Zone de Cornouaille > 17/12/2019
- Zone de l'Odét > 9/01/2020
- Zone Presqu'île-Arrée > 14/01/2020
- Zone Arrée-Léon > 16/01/2020
- Zone de la Vallée de l'Aulne > 21/01/2020
- Zone Iroise > 23/01/2020
- Zone des Abers > 23/01/2020
- Zone Armor > 28/01/2020
- Zone Odét-Isole > 30/01/2020
- Zone Ouest-Cornouaille > 6/02/2020
- Zone Tregor > 7/02/2020
- Zone Poher-Monts d'Arrée > 11/02/2020

ILLE-ET-VILAINE

- Zone de Seiche et Semnon > 19/12/2019
- Zone de la Vallée du Couesnon > 7/01/2020
- Zone de Linon > 9/01/2020
- Zone du Vallon de Vilaine > 14/01/2020
- Zone du Pays de Rennes > 16/01/2020
- Zone du Pays de Fougères > 21/01/2020
- Zone de l'Illet > 23/01/2020
- Zone du Pays de Redon > 28/01/2020
- Zone de Brocéliande (35) > 30/01/2020
- Zone du Pays de St Malo > 4/02/2020
- Zone de Meu et Garun > 6/02/2020
- Zone du Pays de Vitré > 11/02/2020

MORBIHAN

- Zone de l'Estuaire de La Vilaine > 10/12/2019
- Zone d'Oust et Lié > 17/12/2019
- Zone du Haut Blavet > 7/01/2020
- Zone de L'Oust à L'Aff > 16/01/2020
- Zone du Pays d'Auray > 21/01/2020
- Zone d'Arz Vilaine > 23/01/2020
- Zone de Scorff Montagnes Noires > 23/01/2020
- Zone de Scorff Blavet > 28/01/2020
- Zone du Golfe > 30/01/2020
- Zone de Lanvaux > 6/02/2020
- Zone des Tours au Halles > 11/02/2020
- Zone de Brocéliande (56) > 13/02/2020

TOUS LES DÉTAILS DE VOTRE RÉUNION SUR LE SITE www.gds-bretagne.fr/espace-eleveur

L'absence de Paratuberculose améliore la marge brute de :

13€/1000 LITRES DE LAIT PRODUIT



BON PLAN

Points de vigilance sur l'automatisation de l'hygiène de la traite

Plusieurs dispositifs de pulvérisation automatique des trayons après la traite sont maintenant disponibles sur le marché Français.

Ces nouveaux équipements de traite apportent des solutions au besoin de certains éleveurs d'alléger la pénibilité et la charge de travail de la traite. Le produit de trempage des trayons est pulvérisé pendant le décrochage du faisceau trayeur par un injecteur, située en partie haute ou en partie base du manchon trayeur selon les dispositifs.



S'il existe peu de recul en France sur ces dispositifs, GDS Bretagne attire l'attention sur quelques points de vigilance. En effet, dans le cadre de l'observatoire mené sur « Les équipements de traite et la qualité de la traite », plusieurs questions se posent avec ce type de dispositifs.

- L'absence d'agrément CERTITRAITE® sur certains types d'équipements,
- Une qualité de traite assez loin du « gold standard » avec certains dispositifs,
- Les compatibilités des équipements « greffés » sur des installations de traite existantes,
- L'impact des réglages du vide et de la pulsation qui se situent parfois en dehors des recommandations.

L'automatisation de l'hygiène de traite est destinée à des élevages confrontés à une problématique de main-d'œuvre. Les évaluations en cours menées par GDS Bretagne pendant la traite, ne nous permettent pas encore de garantir l'efficacité réelle et l'absence d'effet négatif sur la qualité de la traite pour ces équipements.

Daniel Le Clainche
Réfèrent technique de traite

Initiative : Les Z'Homnivores, et fiers de l'être !

Les Z'Homnivores, kezaiko ?

« Les Z'Homnivores » est un collectif créé en juillet 2017 par des acteurs bretons de l'agriculture et de l'agroalimentaire, alors que la Bretagne connaissait des actions ciblées d'associations anti-élevage. Chacun des membres en a été victime, c'était le point commun initial.



Les Z'Homnivores à l'Assemblée Nationale le 13 nov. 2019

DE GAUCHE À DROITE

- Yves Fantou > Vice-président Interbev Bretagne
- Jean-Luc CADE > Directeur ABEA
- Jacque Crolais > Directeur UGPVB
- Malo Bouessel du Bourg > Directeur Produit en Bretagne
- Loïc Hénaff > Président Produit en Bretagne
- Hervé Le Prince > Coordinateur Les Z'Homnivores
- Emmanuelle Dupont > Directrice Interbev Bretagne
- Michel Bloc'h > Président UGPVB
- Danielle Even > Présidente Agriculteurs de Bretagne

Un collectif pour quelle finalité ?

« Les Z'Homnivores, c'est en Bretagne une démarche très concrète car très ancrée sur le terrain. En Bretagne nous avons beaucoup d'atouts que nous voulons valoriser : l'agriculture très diversifiée (lait, oeufs, viandes, légumes, fruits et céréales, pêche) et des entreprises qui transforment ces produits en alimentation saine, sûre et bonne. Les hommes et les femmes de ces filières doivent s'emparer de ce message clair et en faire la promotion. » ajoute Hervé Le Prince, coordinateur du collectif.

Alors qu'en 2015 les questions de Bien-être étaient ciblées, les attaques visent aujourd'hui la production industrielle. Beaucoup d'hommes et de femmes des filières alimentaires, et de l'élevage en particulier, se sentent démunis face aux attaques.

Hervé affirme « Alors notre job aujourd'hui est de les aider : nous réfléchissons pour argumenter en faveur de notre modèle d'alimentation et rétablir sa légitimité injustement abimée. Chaque acteur de ces filières en est le meilleur ambassadeur : il doit juste être aidé à comprendre ce qu'il se passe et à agir. »

Notre histoire d'omnivore...

« Nous sommes omnivores, c'est une évidence. Mais nous avons dû réécrire l'histoire de notre « vie d'omnivore » pour rappeler qu'elle est inscrite en nous depuis toujours et que l'élevage en fait partie.

« Chaque acteur de ces filières de production alimentaire, en est le meilleur ambassadeur »
« Restaurer la confiance alimentaire »

Yves Coppens disait « il y a 2,6 millions d'années que nous sommes omnivores ! » argumente Hervé.

Plusieurs spécialistes (philosophes, scientifiques,...) ont été interrogés répondre à la question suivante « Un monde sans élevage est-il possible ? ». Hervé Le Prince explique « grâce à cela c'est une véritable pensée omnivore que nous avons établie. Nous devons maintenant la vulgariser et l'illustrer : donner 5 bonnes raisons pour expliquer pourquoi nous allons continuer à élever des animaux et nous en nourrir en est une déclinaison très concrète. »

D'autres actions concrètes !

- La création d'un site internet www.mangerdetout.fr, premier site d'information réunissant alimentation et « omnivorisme ». Vous préparez un repas de famille ?

Parcourez le site pour avoir des arguments, apaiser le débat et se sentir bien avec notre mode d'alimentation omnivore !



- Sensibiliser les députés pour qu'ils « prennent des décisions afin de défendre les bassins d'emploi et de vie des zones dont ils sont les élus ». Le colloque du 13/11 à l'Assemblée Nationale en est un exemple.

- Favoriser pendant un mois la découverte des acteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire et de leurs métiers en Bretagne : c'est le mois « Breizh Agri Food »



- Création d'un « hub juridique », lieu de partage des savoir-faire des juristes sur les actions des abolitionnistes

« Le travail avec les collectivités locales et publiques est bien engagé. La région Bretagne qui a fait du « Bien manger » un objectif stratégique fort est partenaire des événements que le collectif organise. »



« Tous à la Ferme », une initiative régionale forte d'Agriculteurs de Bretagne donne déjà la parole aux agriculteurs depuis plusieurs années. Très bien accueillie elle permet aux éleveurs d'ouvrir leurs portes tout en expliquant les enjeux d'un élevage sécurisé pour une protection sanitaire stricte.

« Nous devons permettre aux acteurs de notre alimentation, qu'ils soient éleveurs ou transformateurs de prendre la parole : ce sont eux qui peuvent restaurer la confiance alimentaire » conclut Hervé Le Prince.

LES MEMBRES DU RÉSEAU



Mesurer la qualité du colostrum

Le colostrum est l'assurance vie de l'agneau. Il a deux objectifs : tout d'abord apporter de l'énergie pour éviter l'hypothermie, et apporter des anticorps (immunoglobulines) afin de protéger l'agneau, le temps que son système immunitaire soit opérationnel.

COMMENT LIRE L'ÉCHELLE D'UN PÈSE COLOSTRUM



source : IDELE

Le colostrum a la particularité d'avoir une teneur en protéines de l'ordre de 100 à 200 g par litre contre 35 à 40 g pour le lait. Parmi ces protéines, les immunoglobulines de type G (IgG) représentent près de 80 % des immunoglobulines colostrales.

Neuf heures après l'agnelage, la teneur en immunoglobulines du colostrum est déjà divisée par deux. Et 24 h après la mise bas, le lait ne dose plus qu'à peine 20 g par litre d'IgG. Il faut tenir compte de ces informations lors de la collecte et du contrôle de la qualité du colostrum.

Deux outils peuvent être utilisés pour mesurer la qualité du colostrum : le pèse colostrum et le réfractomètre.

	Pèse colostrum	Refractomètre
Volume de colostrum analysé	10 à 20 cl	Quelques gouttes
Echelle de lecture	g/l d'anticorps Seuil à 75 g/l	En % Brix Seuil à 24%

GRILLE D'APPRÉCIATION DE LA QUALITÉ D'UN COLOSTRUM

- ▶ < 50 g/l d'IgG = qualité médiocre
- ▶ 50 à 100 g/l d'IgG = bonne qualité
- ▶ > 100 g/l d'IgG = excellente qualité

Coralie Chaumery
Animatrice section ovine

PROJET 2020 : Prévenir les risques inter-espèces volailles de ponte ⁽¹⁾ et bovins en salmonelles



(1) volailles ponte : élevages de futures repro et reproductrices en espèce poule, poulettes et pondeuses d'œufs de consommation

« Améliorer la prévention des infections à salmonelles des élevages de la filière ponte dans les établissements comportant des ateliers volailles ponte et bovins en connaissant le statut de l'atelier bovin, puis par la mise en œuvre d'un plan de biosécurité croisé évitant la transmission de la contamination entre les deux ateliers ».

Telle est la demande de la filière ponte passée à GDS Bretagne. Les opérateurs de cette filière avicole sont régulièrement confrontés à des contaminations en salmonelles classées dangers sanitaires de 1^{ère} catégorie pour lesquelles un plan de surveillance et d'assainissement est obligatoire. Le développement des élevages de poules plein air que l'on installe dans les élevages bovins renforce la proximité entre les deux espèces et les risques de transmission de pathogènes communs.

UN PLAN DE PRÉVENTION DOIT DONC ÊTRE MISE EN PLACE

Une rencontre entre les sections concernées de GDS Bretagne, les vétérinaires du secteur volailles ponte, de l'UGPVB section ponte s'est tenue en Novembre 2019. Elle a permis d'établir un plan de travail et de marche dans cette action qui concerne 700 élevages en BRETAGNE, commençant par la connaissance du statut « salmonelles » des ateliers bovins qui se poursuivra d'un audit Biosécurité dans lequel les risques inter-espèces seront rajoutés.

Félix Mahé / Référent technique Biosécurité

AMBIANCE BÂTIMENTS

Bâtiment d'élevage de nouvelles références en matière de ventilation

L'agrandissement de la taille des troupeaux, l'évolution de la conduite d'élevage et l'augmentation prévue des températures estivales amène à reconsidérer en profondeur la conception des bâtiments d'élevage en matière de ventilation. Le bâtiment doit protéger les bovins des intempéries et du froid en période hivernale et des chaleurs en période estivale.



Pour assurer le confort des vaches, il est d'abord nécessaire de réduire le rayonnement solaire à l'intérieur des bâtiments. Les pistes d'amélioration portent d'abord sur la diminution voire la suppression totale des plaques translucides en toiture pour limiter l'effet de serre et ensuite sur la réduction drastique de la hauteur des maçonneries de sous-bassement des bâtiments. En effet, le béton absorbe la chaleur pendant la journée et la restitue en soirée.

Les surfaces d'entrées d'air doivent être modulées selon la saison et la météorologie. En période estivale, l'amélioration du confort des vaches passe par la création de mouvements d'air rapides dans le bâtiment sans obstacles. Le bâtiment doit fonctionner comme un « Parasol ». Les bardages fixes

(bardage bois, tôles perforées, etc...) sont donc à proscrire. Il faut installer des bardages amovibles : filet monté sur enrouleur, bardage bois coulissant à claire voie, bardage guillotine ou trappe.

Enfin, les bâtiments avec de petits volumes d'air et équipés d'entrées relais en toiture sont plus faciles à ventiler que les bâtiments avec des gros volumes d'air, ils doivent être privilégiés.

Les éleveurs, les concepteurs et les constructeurs de bâtiments d'élevage doivent avoir connaissance des nouvelles références en matière de ventilation et les intégrer dans leurs projets

Daniel Le Clainche / Référent technique bâtiment

AQUACULTURE

Agrement Zoo-Sanitaire

Chaque pisciculteur doit disposer d'un numéro d'agrément zoo-sanitaire (AZS) affecté par les services des DDPP de son département après réception et validation d'un dossier que chaque pisciculteur a déposé pour chacun de ses sites. L'AZS et non numéro est obligatoire pour mettre sur le marché leur production.

Dans le dossier d'AZS figure un document « Analyse des risques » permettant d'affecter à chaque site un niveau :



qualifiant le risque de contamination et de dissémination d'un agent pathogène classé « Dangers Sanitaires de catégorie 1 » pour les poissons. Cette analyse de risque a été modifiée en 2018 et nécessite une réactualisation de chaque dossier pour tous les sites.

De plus, ce niveau de risque, définit réglementairement celui de la surveillance à appliquer à chaque site dans la procédure de maintien de sa qualification « Indemne des Rhabdoviroses NHI et SHV » des salmonidés et autres espèces sensibles :

- ▶ Fréquence des visites vétérinaires et des analyses virologiques. (cf tableau ci-contre)
- ▶ Fréquence de visite de contrôle du respect des règles prévus dans le dossier maintien de l'AZS (contrôle par les services de l'état DD(Cs)PP ou vétérinaire sanitaire). (cf tableau ci-contre)



Dossier Agrément Zoo-Sanitaire des piscicultures, LA MISE À JOUR À FAIRE AVANT LE 1^{ER} FÉVRIER 2020.

Niveau de risque (après application des critères de modulation)	Maintien de la qualification indemne		Maintien de l'AZS
	Fréquence de visite vétérinaire	Nombre de contrôles virologiques ⁽¹⁾	Fréquence de visite AZS
FAIBLE	1 tous les 2 ans	3 tous les 2 ans	1 tous les 4 ans
MODÉRÉ	1 tous les ans	3 tous les ans	1 tous les 2 ans
ELEVÉ	2 par an	6 par an	1 tous les ans

(1) 30 poissons prélevés et regroupés par pool de 10 individus pour 1 analyse virologique

La section aquacole de GDS Bretagne a envoyé en décembre 2019 à tous les pisciculteurs bretons cette nouvelle grille d'analyses de risques accompagné d'une note explicative.

Cette grille devra être complétée et renvoyée à GDS Bretagne section aquacole qui centralise pour chaque département ces documents pour le remettre à chaque DDPP au plus tard le 1^{er} février 2020.

En cas de difficultés pour compléter cette grille, n'hésitez pas à contacter la section aquacole de GDS Bretagne sur l'antenne de Ploufragan.

Félix Mahé / Animateur section aquacole

C'est la saison pour les sections

OVINS

Trois gestes après une naissance difficile

Après une naissance difficile, si l'agneau a souffert et qu'il peine à trouver sa respiration, trois gestes sont à enchaîner très vite.

Ces astuces, validées par l'institut de l'élevage, ont l'avantage d'avoir un effet immédiat, et ne nécessitent pas un médicament d'urgence :

- 1 Déposer un peu d'eau froide sur la nuque pour déclencher le réflexe respiratoire.
- 2 Dégager les glaires : suspendre l'agneau par les arrières et le secouer à bout de bras en le tenant fermement.
- 3 Vérifier que le cœur a bien démarré de façon rapide et régulière, pour ce faire, on pose l'agneau sur ses genoux, couché sur le ventre (jamais sur le côté), et on vérifie en posant le bout des doigts de part et d'autre de la poitrine. Les battements doivent être réguliers, si ce n'est pas le cas on masse avec le bout des doigts en appuyant bien une fois par seconde. On vérifie le résultat au bout de 30 secondes.

Certains mettent jusqu'à cinq minutes à redémarrer, mais vivrons sans aucune séquelle.



Coralie Chaumeny
Animatrice section ovine

CAPRINS

Vérifiez l'installation de traite

Une traite de qualité doit être rapide, douce et complète.



La qualité de la traite est fortement conditionnée par le fonctionnement de l'installation de traite. Il faut profiter de la période de tarissement des chèvres pour vérifier et remettre si nécessaire en état l'installation de traite. La machine à traire doit être contrôlée par un agent agréé **Optitraite**®. Le contrôle permet de vérifier le bon fonctionnement de l'installation de traite afin d'assurer une traite de qualité.

Le contrôle **Optitraite**® doit être complété par une vérification de la mise à la prise de terre par des liaisons équipotentielles (fil de cuivre vert et jaune) de toutes les masses métalliques de la salle de traite. Il faut enfin mesurer la température de l'eau qui sert à lavage de l'installation de la traite.

Daniel Le Clainche
Référént technique section caprine

APICULTURE

Vérification du rucher pour l'hiver



L'hiver est là. Les jours commencent à s'allonger. Les reines ont repris leur ponte, doucement d'abord, puis en accélérant. Il est utile de passer au rucher vérifier que tout est bien.

Si vous ne l'avez pas fait en décembre, il faut évaluer le taux d'infestation du varroa : Placer un lange graissé sous le plancher aéré de chaque colonie d'abeilles, sur le plancher en cas de plancher plein. Compter les varroas qui sont tombés du nid à couvain pendant 7-8 jours. En cas de chutes supérieures à 1 varroa par jour il y a lieu de prévoir un traitement complémentaire. Un médicament à base d'acides organiques présente une solution convenable. Rapprochez-vous de votre GDSA départemental.

VÉRIFIER QUE LES COLONIES ONT SUFFISAMMENT DE PROVISIONS À PORTÉE DE LA GRAPPE D'ABEILLES.

Il peut être intéressant de fermer les tiroirs sous les planchers aérés. Les nettoyer de temps en temps. Si besoin mettre des partitions.

Yves Layec
Président de la section apicole

ÉQUINS

Visite sanitaire obligatoire ?

Tout détenteur de 3 équidés ou plus est tenu de déclarer un vétérinaire sanitaire auprès de la direction départementale en charge de la protection des populations DD(ec)PP du département de son lieu de détention.

L'Arrêté du 19 Septembre 2018, a ajouté la filière équine dans la liste des filières animales concernées par la visite sanitaire obligatoire. Cette visite sanitaire obligatoire est réalisée tous les deux ans par le vétérinaire sanitaire désigné chez tous les détenteurs de 3 équidés ou plus (que ces personnes soient propriétaires des équidés ou détenteurs).

C'est un temps d'échange entre le détenteur d'équidés et son vétérinaire sanitaire sur un thème pouvant porter sur la santé, le bien-être ou les bonnes pratiques de détention des équidés. Ce thème change à chaque campagne de visites.



Elle est gratuite pour les détenteurs puisque le coût de ces visites est intégralement pris en charge par l'Etat.

Les visites de la première campagne, commencée depuis le 01/01/2019, seront effectuées avant le 31/12/2020.

Marie Conradt
Animatrice de la section équine

Suivez-moi !



Ce jour-là, Virginie Denizot, vétérinaire GDS Bretagne basée dans le Finistère depuis 3 ans, rend visite à l'EARL Le Tirant. Les éleveurs l'accueillent tout sourire. Ils ont en effet de quoi être ravis, leurs génisses se portent à merveille et ils tiennent à les lui montrer : « Viens voir les génisses comme elles sont jolies ». Pour Virginie, force est de constater que les animaux sont en parfaite santé, grandes et robustes. Pour l'éleveur, c'est une métamorphose : « les gabarits de celles-ci sont tellement différents des précédentes, que je dois les peser et les mesurer régulièrement pour me souvenir de leur âge. » plaisante ce dernier. Et pour cause, ses veaux n'ont pas toujours été si bien-portants. L'éleveur se remémore alors cette période délicate, un cas complexe sur lequel Virginie mais aussi le vétérinaire traitant de la clinique de l'Isole à Bannalec ont tenté de trouver une solution pendant près de 2 ans...

2 ans plus tôt...

L'EARL Le Tirant est dans l'impasse depuis plusieurs mois. Un problème de mortalité sur les veaux persiste malgré l'intervention du vétérinaire traitant qui, ayant diagnostiqué des diarrhées infectieuses liées à double infection rotavirus (cryptosporidioses), avait lui-même prescrit un traitement et des vaccinations. GDS Bretagne est alors sollicité par l'intermédiaire du conseiller local du secteur pour réaliser un audit santé du veau, mais là encore aucune solution n'est trouvée. Le conseiller local fait alors appel à Virginie Denizot, vétérinaire GDS Bretagne. Celle-ci est régulièrement sollicitée sur des cas complexes : « Au GDS Bretagne, en plus d'animer des formations éleveur (santé du veau, examen du bovin malade, vêlage...) et d'accompagner les conseillers qui débutent sur le terrain notamment en santé du veau, je m'occupe notamment de gérer les dossiers qui dépassent les compétences du binôme conseiller-assistante. Des cas qui ne rentrent pas dans des plans classiques comme celui-ci par exemple » souligne cette dernière. Après avoir préparé la visite conjointement, le conseiller local, le vétérinaire traitant et Virginie se déplacent dans l'élevage. « J'ai demandé à faire un tour de l'élevage et j'ai posé beaucoup de questions à l'éleveur pour connaître ses pratiques, mais l'élevage semblait très bien tenu et sur le papier il fallait vraiment chercher pour voir d'où provenait le problème, d'autant que le vétérinaire traitant et l'éleveur avaient déjà mis en place beaucoup de choses » explique Virginie. Cette dernière a donc procédé à des analyses complémentaires et délivré quelques recommandations. Ainsi, de nouveaux aménagements sur le

Virginie Denizot, une vétérinaire conseil GDS Bretagne au cœur de l'enquête...

Dans un élevage du Finistère, des mortalités inexplicables sur les veaux, des intervenants sanitaires dans l'impasse, des éleveurs prêts à tout pour dénouer le problème... Un cas complexe qui a demandé l'intervention de Virginie Denizot, Vétérinaire conseil GDS Bretagne. Retour sur une enquête résolue par un travail d'équipe efficace...

logement des veaux et une nouvelle vaccination ont été mis en place. Mais l'hiver suivant les problèmes ont recommencé. Virginie intervient donc une nouvelle fois pour refaire des analyses : « En refaisant des analyses nous avons découvert que malgré la vaccination l'agent pathogène était toujours là, nous avons donc fait intervenir un vétérinaire du laboratoire fabricant le vaccin pour voir s'il s'agissait d'un échec vaccinal mais sans succès. » Finalement, 2 ans plus tard les veaux vont mieux et selon l'éleveur, trois facteurs ont permis de solutionner le problème : le changement d'alimentation des veaux (lait entier au lieu de poudre), un nouveau traitement cryptosporidiose et l'intervention d'un géobiologue. Cependant, tous sont unanimes pour affirmer que cette enquête a aussi été résolue par un formidable travail d'équipe.



Une réussite en équipe avant tout

« Ce ne sont pas les actions de GDS Bretagne à elles seules qui ont réglé le problème, mais elles ont été menées conjointement avec la coopération de l'éleveur et les interventions d'autres partenaires de travail. Je pense notamment au vétérinaire traitant qui nous a réservé un excellent accueil. GDS Bretagne apporte un soutien technique et humain au vétérinaire traitant et lui, nous renseigne sur l'élevage qu'il connaît bien. C'est tout l'intérêt de notre partenariat, nous sommes complémentaires » souligne Virginie. Sous oublier le rôle du conseiller GDS Bretagne qui était présent à chaque étape. Pour l'éleveur les différents protagonistes ont aussi été un soutien : « on a baissé les bras par moment mais quand on les appelait ils étaient toujours très réactifs, c'est rassurant. » Aujourd'hui rien n'est gagné même si la situation semble stabilisée : « On espère avoir trouvé la solution au problème, reste à voir si cela va perdurer dans le temps » conclut l'éleveuse.

Propos recueillis par Anne Rebours

Juste une image



Capital pour votre élevage

GDS Bretagne

Siège social régional
13, rue du Sabot - BP 28
22440 Ploufragan

www.gds-bretagne.fr

www.facebook.com/gds.bretagne/

www.blog-gds-bretagne.fr



13, rue du Sabot - BP 28 - 22440 Ploufragan
3, allée Sully - CS 32017 - 29018 Quimper cedex
Rue Maurice Le Lannou - CS 74241 - 35042 Rennes cedex
8, avenue Edgar Degas - CS 92110 - 56019 Vannes cedex

tél. 02 96 01 37 00
tél. 02 98 95 42 22
tél. 02 23 48 26 00
tél. 02 97 63 09 09

antenne.ploufragan@gds-bretagne.fr
antenne.quimper@gds-bretagne.fr
antenne.rennes@gds-bretagne.fr
antenne.vannes@gds-bretagne.fr